

# LYON-EXPOSITION



MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

**ADRESSER**  
toutes les communications à  
**M. LAURENT CHAT**  
Secrétaire de la Rédaction.

**ADMINISTRATION ET RÉDACTION**  
**LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON**  
Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.  
**RÉDACTION de 1 à 3 heures.**

**ABONNEMENTS**  
LYON et le RHÔNE, un an 5 fr.  
DÉPARTEMENTS » 9 »  
ÉTRANGER (Un. post.) » 10 »  
Les Abonnements partent du  
1<sup>er</sup> Septembre 1893.

## SOMMAIRE

L'Office des Exposants (J. Lyonnet). — Réunion du Grand Hôtel à Paris. — Les Travaux de l'Exposition (L. Roux). — Chronique de l'Exposition : les logements à Lyon (J. Lyonnet). — Documents officiels. — Le laboratoire modèle. — Les Congrès. — La sculpture à l'Exposition. — L'éclairage à l'Exposition (Laurent Chat). — L'Exposition et la publicité. — Navigation et sauvetage. — La XX<sup>e</sup> fête fédérale. — Chronique des Expositions : Nîmes. — Nos Industries lyonnaises. — Réforme de l'Orthographe. — Bibliographie.

## L'OFFICE DES EXPOSANTS

**A** côté des travaux généraux de l'Exposition, des édifices qui s'élèvent, des palais qui vont recevoir les produits et les mettre en valeur, il y a d'autres œuvres qui ont un caractère plus privé, mais qui n'intéressent pas moins les exposants.

Parmi celles-ci nous devons citer en première ligne, l'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS.

On a vu, dans toutes les Expositions, des industriels envoyer leurs échantillons ou les plus belles pièces sorties de leurs usines et de leurs ateliers, sans pouvoir eux-mêmes s'occuper de l'installation, en prendre soin, en surveiller l'exhibition.

Le plus souvent ils avaient recours à quelque agence qui, moyennant un prix élevé, promettaient de s'occuper de tous les détails et qui à leur tour, surchargées de besogne, laissaient les choses aller à vau-l'eau et ne connaissaient de leur affaire que les jours d'échéance, où l'argent des clients tombait dans leur caisse.

Il n'en sera point ainsi à Lyon.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS, instruit par l'expérience, a pris toutes ses mesures et ne promet rien qu'elle ne veuille tenir.

Elle représentera tous ceux qui s'adresseront à elle, en prenant soin de leurs intérêts comme des siens propres, en faisant sienne leur exposition et en s'attachant de toutes ses forces à lui faire produire des résultats féconds.

Les demandes relatives à la participation, les démarches auprès des bureaux ou des

Comités organisateurs, le choix d'un emplacement propice demandent généralement bien plus de temps qu'un commerçant ne peut en donner, et beaucoup qui seraient tentés d'exposer reculent devant ces préliminaires.

L'Office Lyonnais les déchargera de ce soin et de ces peines; moyennant une rétribution minime, elle prendra leur lieu et place et choisira avec d'autant plus de sûreté les emplacements, qu'elle est sur les lieux, constamment en rapport avec tout ce qui touche de près ou de loin à l'Exposition.

C'est elle déjà qui a rendu de grands services à notre œuvre Lyonnaise en la faisant plus particulièrement connaître, au moyen de nombreux correspondants, en Espagne, en Belgique, en Russie; ce qu'elle a su faire pour l'Exposition, elle saura le faire pour les exposants, à leur complète satisfaction.

Le temps est venu de déterminer sa place, de préparer ses vitrines, de prendre les mesures nécessaires; l'Office Lyonnais est là. Plus tard il surveillera l'arrivée des produits, les prendra à la gare, les installera dans le pavillon choisi et veillera lui-même à ce que ni l'imprudence des uns, ni la convoitise des autres ne viennent nuire à des objets qui sont généralement de grand prix.

Tel est le but que se propose l'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS; si le *Lyon-Exposition* le recommande particulièrement à ses lecteurs, c'est qu'il ne l'a pas confondu avec les agences qui s'adresseraient aux exposants et qu'il l'a reconnu digne de tout son intérêt et de la faveur du public.

J. LYONNET.

## Réunion du Grand-Hôtel

A PARIS

Mercredi, a eu lieu au Grand-Hôtel la réunion à laquelle avaient été convoqués par M. Gailleton, maire de Lyon, et M. Bouffier, président du Conseil général, les sénateurs et députés de la région du Sud-Est.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué MM. Thévenet, Guyot et Munier, sénateurs du Rhône; Brossart et Brunon, sénateurs de la Loire; Lelièvre, sénateur du Jura; Goujon, sénateur de l'Ain; Fayard et Laurent, sénateurs Drôme; Magnien, député de Saône-et-Loire, qui a excusé ses collègues; Burdeau, Aynard, Genet, Sonneray-Martin, Million, Fleury Ravarin, Clapot, Guichard et Masson, députés du Rhône; Charles Roux, député de Marseille, Samary, député d'Alger; Etienne, député d'Oran; Rivaud, préfet du Rhône; Barthélemy, adjoint au maire de Lyon, etc.

M. Gailleton préside la séance, ayant à ses côtés MM. Rivaud et Ulysse Pila.

### Discours de M. Gailleton.

Le maire de Lyon remercie les députés et sénateurs d'être venus en aussi grand nombre à la réunion. Il a reçu d'autre part de plusieurs autres représentants des lettres de regret et d'excuse. C'est donc un premier encouragement.

M. Gailleton va tout de suite droit au but et expose l'objet de la réunion : demander aux représentants de la région du Sud-Est leur concours pour obtenir des pouvoirs publics tout l'appui désirable pour assurer le succès de l'Exposition de Lyon. Il rappelle ensuite dans quelles conditions a été organisée cette entreprise.

On a pensé, a-t-il dit, qu'après les grandes expositions internationales qui sont de grandes batailles, il était plus pratique d'organiser des expositions en quelque sorte nationales, où toutes les industries et les industriels du pays, d'une région, pourraient être mieux connus et appréciés. Des expositions de cette nature ont eu lieu à Anvers et plus près de nous au Havre et à Bordeaux. Ces expositions ont parfaitement réussi.

Lyon, qui est la deuxième ville de France, poursuit M. Gailleton, devait avoir son Exposition nationale, elle sera universelle et coloniale.

A ce propos, M. Gailleton adresse un compliment, très applaudi du reste, à M. Ulysse Pila qui fait honneur, a-t-il dit, à la ville de Lyon et à la France entière.

M. Gailleton rappelle ensuite que le Conseil municipal a voté 600.000 francs, le Conseil général 200.000 francs et la Chambre de commerce 200.000 francs. Du reste, toutes les sociétés lyonnaises ont rivalisé de zèle et de bonne volonté pour faire aboutir cette grande entreprise.

Ce qu'il faut maintenant, c'est l'appui des pouvoirs publics, le concours de l'Etat auquel on demande 300.000 francs. L'Etat ne peut le refuser. Il y a pour cela des précédents, l'Etat intervient pour des expositions de second ordre, même à l'étranger, comme pour celle d'Anvers. Il ne peut pas se désintéresser de la grande cité industrielle de Lyon. (*Applaudissements*).

M. Gailleton termine en faisant remarquer que c'est là un premier essai de décentralisation. Il ajoute que le comité est en pourparlers avec la Compagnie P.-L.-M. pour obtenir des prix de transports très réduits.

#### Discours de M. Pila.

La parole est donnée ensuite à M. Ulysse Pila, qui rend compte de la partie technique du projet d'Exposition. Après avoir rappelé que Lyon est un centre important pour les produits coloniaux, M. Ulysse Pila regrette que la Chambre de commerce n'ait pu jusqu'ici établir que trois pavillons coloniaux, l'un pour l'Algérie, le second pour la Tunisie, le troisième pour l'Indo-Chine. Elle veut faire plus, elle voudrait installer deux autres pavillons pour y recevoir les produits des autres colonies. Il espère qu'on parviendra à secouer l'apathie des pouvoirs publics et que l'Etat voudra bien accorder la subvention demandée.

Il donne le chiffre des diverses sommes qui seront consacrées aux expositions particulières, si l'Etat accorde cette subvention : beaux-arts 25.000 francs, assistance publique 15.000, congrès 25.000, écoles de dessin 10.000, arts libéraux 20.000, exposition technique 10.000, récompenses et jury 30.000, agriculture et forêts 5.000, etc., etc. 150.000 francs seront consacrés aux expositions coloniales. (*Applaudissements*).

M. Gailleton demande si aucun membre présent n'a aucune observation à présenter. Personne n'ayant répondu, le maire de Lyon dit qu'il espère que les députés et sénateurs se joindront à la délégation lorsqu'elle se rendra dans les ministères.

Le mot de la fin a été dit par M. Charles Roux, député de Marseille, qui, faisant allusion à la vieille querelle entre Marseille et Lyon, qui se sont toujours disputé le titre de deuxième ville de France, a dit en s'en allant :

— « Le premier port de France sera très heureux de prêter son concours à la seconde ville de France. »

#### LES

## Travaux de l'Exposition

Une assez grande activité semble régner aujourd'hui dans les travaux de l'Exposition, où l'on paraît vouloir regagner le temps perdu.

Le couvert de la *grande Coupole* est complètement terminé, sauf quelques travaux de raccord pour l'écoulement des eaux, et l'on procède, à l'abri, aux installations intérieures des planchers et des transmissions de forces motrices.

Le promenoir circulaire aérien, placé à la hauteur de la naissance du dôme, a son plancher totalement achevé, on y installe les garde-corps ou balustrades d'appui, et les puits des quatre ascenseurs qui doivent y donner accès seront bientôt terminés.

Ce promenoir ne sera pas l'un des moindres attraits pour le public, qui, placé à environ vingt mètres au-dessus du sol, pourra jouir d'un merveilleux coup d'œil d'ensemble des objets exposés et surtout des machines en mouvement.

Les divers pavillons des *Beaux-Arts*, de l'*Agriculture*, *hall des machines*, etc., construits à l'aide de fermes en fer de vingt-cinq mètres de portée, sont en partie achevés dans leur gros œuvre ; il reste à en terminer la couverture et la peinture des charpentes métalliques, puis à les clore, ce qui pourra se faire rapidement, ces clôtures devant être faites au moyen de simples cloisons en planches.

A l'EXPOSITION COLONIALE, les travaux se continuent aussi rapidement que le mauvais temps le permet.

Au *Pavillon de l'Algérie*, les enduits sont très avancés, et déjà par quelques échantillons on peut se rendre compte de l'aspect décoratif. Le minaret est achevé et l'on procède à la mise en place des fermes métalliques qui doivent former le hall d'exposition.

Au *Pavillon de la Tunisie* il en est de même. Les ornements de la façade principale sont commencés, le minaret est presque achevé, les deux pavillons sont en partie couverts au moyen de tuiles vernies d'un joli effet et les plafonds sont terminés.

Au pavillon de l'*Indo-Chine*, auquel travaillent en ce moment les ouvriers annamites venus pour en effectuer les décorations, on a effectué le levage des fermes métalliques devant former, ainsi qu'au Pavillon de l'Algérie, le hall d'exposition.

La toiture du Palais, comme tous les autres travaux de charpente, sont faits par des ouvriers français, les ouvriers annamites ne s'occupent que des ornements.

Très curieux ces annamites ; nous en causerons dans un prochain article à propos de leurs travaux.

A la suite du Pavillon de l'Indo-Chine, et à petite distance de l'emplacement réservé à l'exposition *ethnographique*, on a commencé la construction des entrepôts et forces motrices du tramway électrique de ceinture.

Enfin, l'enclos qui doit limiter l'espace réservé à l'Exposition est déjà construit en planches sur presque tout le parcours, notamment le long de la digue du Rhône, et l'on peut juger déjà que l'espace consacré à l'Exposition, quoique immense, laissera en-

core à la disposition du public la jouissance d'une promenade et de jardins qui ne seront pas à dédaigner.

L. ROUX.

## CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

## LES LOGEMENTS A LYON

La question du logement des étrangers, si importante lorsqu'il s'agit de fêtes dans une ville, est encore bien plus intéressante quand une Exposition va amener dans une cité, pendant plusieurs mois, un accroissement considérable de visiteurs.

Les hôteliers lyonnais sont-ils préparés à recevoir, à nourrir et à loger une telle affluence ? C'est un souci qui a occupé les esprits, la semaine dernière, au Conseil supérieur de l'Exposition ; tous les hôteliers ont été convoqués et ils ont promis de prendre les dispositions nécessaires.

Ces dispositions seront-elles suffisantes ? Il est permis d'en douter.

Le confortable, que les Lyonnais exigent chez eux avec un soin jaloux, et qui rend les maisons de nos riches concitoyens si revêches à l'extérieur le plus souvent, si on les compare aux jolies bonbonnières parisiennes, infiniment agréables au-dedans ; le confortable n'est pas assez pratiqué dans les hôtels.

Alors que dans la plupart des grandes villes de France, les voyageurs qui ont la bourse bien garnie peuvent s'offrir, dans des caravansérails magnifiques, toutes les commodités possibles avec tout le luxe moderne ; alors qu'aux Etats-Unis on trouve des hôtels où tout marche mécaniquement, où le service est fait en quelque sorte par des automates électriques, Lyon s'en tient encore aux vieux hôtels, que nos pères pouvaient trouver jadis luxueux, mais qui ne satisfont plus nos désirs.

C'est à peine si vous compterez deux ou trois ascenseurs, autant d'éclairages électriques. Les hôtels de premier ordre sont fort rares, parce que le Lyonnais est par lui-même très hospitalier et reçoit volontiers chez lui l'étranger avec lequel il a quelque relation ; les hôtels de second ordre ne sont guère plus nombreux ; et de suite on arrive à la catégorie des anciennes auberges de rouliers, qui ont gardé sans doute les traditions de la bonne cuisine, mais qui ne connaissent le confort que par ouï-dire.

Etonnez-vous après cela que les visiteurs de notre ville trouvent peu de charmes

à s'y arrêter ; après avoir sillonné nos rues pendant toute une journée, admiré nos monuments, nos musées, la première impression s'évanouit bien vite pour faire place à la mauvaise humeur quand on se déshabille dans une chambre froide, carrelée, et qu'on se glisse dans des draps humides.

Pour modifier nos hôtels d'ici au mois d'avril prochain, il faudrait les démolir pour la plupart, éventualité devant laquelle reculeront leurs propriétaires, et nous pensons que le Conseil supérieur ferait sage-ment de faire appel à tous ceux qui peuvent offrir des chambres ou des appartements meublés, d'en dresser la liste et surtout d'en taxer le prix.

Ah ! les prix ! C'est là surtout le point intéressant.

Il ne s'agit pas seulement d'offrir aux étrangers le confortable désirable, il s'agit surtout de ne pas augmenter les tarifs dans des proportions démesurées ; en d'autres termes, de ne pas les « écorcher ».

Certains hôteliers rêvent sans doute en ce moment de se retirer, l'Exposition terminée, après fortune faite. C'est là un vœu très sage, que nous ne pouvons qu'applaudir ; mais encore faut-il que sa réalisation s'opère par le grand nombre des clients, attirés par une réputation méritée, et non par un choix de quelques malheureux, habilement passés sur le gril et proprement salés, ainsi que certains aubergistes accueilleraient les voyageurs au temps où les hôtelleries étaient moins sûres encore que les routes.

Taxer le prix du repas, de la chambre, du service, au moyen d'échelles mobiles, comprenant toutes les catégories, c'est là une mesure indispensable, si nous voulons non-seulement satisfaire nos futurs visiteurs, mais encore conserver le courant que notre Exposition va entraîner.

Il s'agit, en somme, du bon renom de Lyon et même, pour les hôteliers, d'un intérêt bien entendu.

La concurrence que feront aux hôtels les chambres meublées ne saurait être que salubre.

D'ailleurs, ni les hôtels, ni les logements privés, ne pourront suffire aux jours où des fêtes seront organisées, comme les concours de musique, de gymnastique ou de tir.

Une commission spéciale devra s'assurer de dortoirs dans les écoles, dans les collèges, lycées, etc..., et de la nourriture suffisante pour satisfaire les robustes appétits des milliers de gymnastes et de musiciens.

Tâche difficile, que le Conseil supérieur, nous l'espérons, saura mener à bien.

Ceux qui sont allés à Toulon, à l'arrivée

de l'escadre russe, ont gardé le cuisant souvenir des chambres variant entre 100 francs et 25 francs, ce dernier prix s'appliquant aux soupentes : Lyon ne doit pas laisser à ses hôtes une pareille impression.

Les traditions d'hospitalité que notre ville a su longtemps conserver s'affirmeront encore pour l'Exposition de 1894.

J. LYONNET.



## DOCUMENTS OFFICIELS

*Exposition collective du Commerce en gros  
des*

LIQUEURS, VINS ET SPIRITUEUX  
de Lyon et de la Banlieue.

## LABORATOIRE MODELE

### RÈGLEMENT

Un Laboratoire modèle fourni par M. Egrot, constructeur à Paris, sera organisé dans la classe 49 à l'Exposition de Lyon en 1894.

Son fonctionnement sera réglementé par la Commission de l'Exposition collective du Commerce en gros des liqueurs, vins et spiritueux de Lyon et de la banlieue : un ou plusieurs commissaires de semaine seront nommés et ils seront désignés aux adhérents pour que ceux-ci puissent se mettre en communication avec eux.

Le service du Laboratoire sera fait par trois hommes choisis par la Commission qui seule aura la responsabilité du fonctionnement, un comptable choisi de la même façon pourra leur être adjoint.

Pendant le jour où un adhérent aura la disposition du Laboratoire, il pourra y envoyer un de ses employés, qui prendra la tenue adoptée, celui-ci restera sous la direction des commissaires et du chef du Laboratoire, dans aucun cas cet homme ne pourra s'ingérer dans le fonctionnement des appareils.

Lorsque la Commission connaîtra le nombre des souscripteurs et des journées demandées par les adhérents, elle fera la répartition équitable des souscriptions :

1° En réduisant proportionnellement le nombre de journées si cela est nécessaire.

2° En divisant par séries nominales, tout en tenant compte du nombre de journées affectées à chaque adhérent, les souscriptions recueillies.

3° En procédant au tirage au sort pour la répartition de chaque journée par série.

4° En faisant une série spéciale des dimanches et des jours fériés et en procédant à un tirage au sort pour la répartition de ces journées exceptionnelles.

Ces différents points ont pour objet de donner à chaque souscripteur un dimanche et approximativement une journée prise sur chaque mois, afin que tous suivent les différentes fortunes de l'Exposition, les premiers mois ne devant pas être aussi fructueux que les derniers.

Une seule et même liqueur « Liqueur de l'Exposition » sera vendue au Laboratoire, elle sera contenue dans un flacon, forme flask, d'une contenance de 10 centilitres au prix uniforme de 50 centimes le flacon.

Chaque flacon sera muni de l'étiquette Liqueur de l'Exposition, sur l'autre face les adhérents pourront placer une contre étiquette à leur nom dont le modèle sera adopté par la Commission.

Les flacons étiquettes Liqueur de l'Exposition, bouchons, capsules, seront fournis par la Commission, les ventes seront faites à son profit, elle paiera à chaque adhérent la liqueur fournie à raison de 3 fr. le litre, droits compris.

La liqueur sera choisie par la Commission qui indiquera comment les souscripteurs devront faire les fournitures nécessaires.

La publicité à faire par les adhérents sera uniforme, elle sera réglée par la Commission, cependant chacun pourra faire distribuer ses imprimés pendant qu'il aura la jouissance du Laboratoire.

La cotisation pour l'exploitation du Laboratoire est fixée à vingt francs par jour.

Cette somme sera payable d'avance entre les mains de M. Serve, trésorier, qui fera connaître à chaque souscripteur le nombre des journées qui lui sont allouées, ainsi que les dates de ces journées.

Toutes les cotisations et redevances quelconques, les sommes provenant de la vente des liqueurs seront la propriété de la Commission qui en disposera au mieux des intérêts de la collectivité ; elle s'engage à payer tous les frais d'exploitation et à rembourser à chaque adhérent le montant des liqueurs fournies par lui, sur les bons de commande réguliers, émanant de la Commission. A la clôture de l'Exposition seulement, le Trésorier rendra ses comptes et, s'il subsiste un excédent de recettes, les adhérents seront convoqués pour décider de l'emploi de la somme disponible.

Si les souscriptions ou une répartition proportionnelle laissent subsister quelques journées sans emploi de la part des adhérents, la Commission pourrait provoquer de nouvelles demandes ou faire exploiter le Laboratoire au nom de la collectivité.

*Président* : CUMIN, distillateur, quai Fulchiron, 31.

*Vice-Président* : AURRAN, de la Maison Ch. Bruno de Philippeville et Lyon, rue de Gerland, 9.

*Secrétaire* : DUMAS-FILLION, distillateur, rue Gasparin, 9.

*Trésorier* : SERVE Fils, distillateur, quai Perrache, 23.

*Membres* : AYMARD, distillateur, cours d'Herbouville, 57 ; CALLARD Jeune, distillateur, rue Boileau, 94 ; DESPLACE, négociant en vins, avenue de Saxe, 258 ; GELAS, distillateur, rue Dumoulin, 41 ; LECHÈRE, négociant en vins, rue de la République, 47 ; PETENOT, négociant en vins, quai de Serin, 23 ; VINCENT, distillateur, rue Garibaldi, 74.

Nota. — Le plan du Laboratoire a été publié par le *Lyon-Exposition* du 22 octobre, mais si les adhérents veulent le consulter à nouveau, ils trouveront un plan chez tous les Commissaires désignés ci-dessus.

Une adjudication pour la fourniture d'épinglettes, prix de tir nécessaires aux corps de troupes de France et d'Algérie, aura lieu à Paris, le 4 décembre prochain.

Un exemplaire du cahier des charges de cette fourniture est tenu à la disposition des intéressés, au Secrétariat de la Chambre de Commerce, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

## LES CONGRÈS

Voici encore un Congrès qui nous échappe au profit d'Anvers. Je suis d'autant plus à l'aise pour formuler des récriminations contre la commission des Congrès, à Lyon, que je n'y connais personne. Or, il saute aux yeux que cette Commission est peut-être pavée de bonnes intentions, mais qu'en tout cas elle paraît manquer singulièrement de vigilance.

Le mois dernier, c'était le Congrès de Sociologie, dont l'idée avait pris racine à Lyon et que Paris allait mettre à exécution; hier, c'était le congrès des journalistes qui, réuni à Londres, décidait de tenir ses assises à Anvers, en 1894, alors que toute l'attention de la réunion avait été concentrée sur les discours de MM. Emile Zola et Francis Magnard, et qu'avec un peu d'habileté et de ténacité, il eût été facile de profiter de cet état d'esprit pour faire accepter Lyon au lieu d'Anvers. Mais, décemment, les journalistes ne pouvaient pourtant pas s'enflammer d'un beau zèle pour une ville qui ne sollicitait même pas leur présence, alors qu'Anvers dépêchait auprès d'eux un galant homme qui n'a pas eu de peine à obtenir ce qu'il sollicitait.

## EXPOSITION DE LYON

Programmes et Règlements. — Exposé préliminaire. — Tarifs. — Décrets d'autorisation. — Règlements et Classifications. — Comité d'honneur. — Conseil supérieur. — Direction générale.

Publié par les soins du Conseil Supérieur de l'Exposition.

(Suite)

Il n'en est heureusement rien. A côté de ce que Paris peut seul organiser, il est une tâche plus modeste mais aussi sérieuse, aussi profitable, aussi bienfaisante aux intérêts généraux du pays, que la province peut organiser avec un plein succès.

Des essais timides ont déjà été faits dans cette voie avant 1889. Trois grandes villes ont tenté l'organisation d'Expositions industrielles, avec des ressources peu considérables: Rouen, le Havre et Toulouse.

Le capital engagé ne dépassait pas un million. Les dépenses ont été couvertes et la fortune des villes que nous venons de citer, comme celle de leurs habitants, s'est heureusement ressentie de ces Expositions.

Plus récemment, en 1892, la ville de Saint-

Aujourd'hui, et à l'occasion de l'Exposition d'Anvers, la Société Royale de sauvetage *Union et Constance* et le prince Albert de Belgique organisent le *Congrès international de Sauvetage de 1894*.

Avec un pareil patronage, on peut présumer que ce Congrès est appelé à une indiscutable réussite.

Toutes les sociétés de sauvetage sont invitées à ces assises, ainsi que tous les corps de pompiers. On voit, par ce court programme, quelle importance exceptionnelle aura cette réunion, et l'on est peiné lorsqu'on réfléchit qu'un peu d'initiative et de bonne volonté eût suffi pour faire tenir à Lyon ces assises humanitaires.

Il nous paraît que la Commission des Congrès, pour l'Exposition de Lyon, manque peut-être d'un nombre suffisant de membres et que c'est à la petite quantité participante qu'on doit la petite quantité d'idées; si elle est assez nombreuse, les raisons du résultat obtenu, qui s'approche tant de la négative, hélas! sont tout aussi faciles à déduire.

Et comme nous n'aurons pas à critiquer pour le plaisir de causer de la peine aux gens, nous allons dire l'idée que nous avons, qui nous semble bonne et, en tout cas, très facilement réalisable.

Anvers organise un *Congrès INTERNATIONAL de Sauvetage*; organisons donc un *Congrès NATIONAL de Sauvetage*. La France peut se suffire à elle-même, croyons-nous, et nous estimons qu'il serait dangereux de tenter, pour la même année, deux congrès identiques en deux villes différentes.

Mais que cette idée soit promptement examinée; que, si elle est acceptée, une circulaire soit de suite rédigée et qu'elle parte avant huit jours. Le temps n'est plus où l'on devait se hâter lentement.

\*\*\*

Etienne a organisé en quelques mois une exposition restreinte. Elle ne cherchait pas le succès financier, mais le succès moral; elle l'a eu largement, et ni elle ni les représentants de ses puissantes industries n'ont regretté l'effort tenté.

Inutile de parler de Bordeaux, où une société spéciale, la Société philomatique, organise des expositions aux adhésions nombreuses, ni des expositions multiples que de simples particuliers organisent chaque année, soit à Paris, au Palais de l'Industrie, soit dans cinq ou six villes de France. Elles fourniraient seulement la preuve, s'il en était besoin, que le commerce a compris l'utilité des expositions, qu'il les recherche partout où il les trouve, et que les villes elles-mêmes, par suite des avantages qu'elles retirent, n'hésitent pas à accorder, même à des entreprises purement privées, pour les attirer, les plus larges appuis.

Mais nulle part une tentative vraiment considérable n'avait été essayée, jusqu'au moment où l'initiative prise par la Ville de Lyon est venue attirer l'attention publique.

C'est qu'en effet, pour entreprendre une exposition comme celle de 1894, il fallait un ensemble de garanties bien difficile à réaliser, et qui se dégage à la fois de la situation topographique et de la prospérité commerciale de Lyon.

Une exposition qui fût vraiment capable de justifier le large et fécond essai de décentra-

En revanche, il nous arrive une bonne nouvelle et nous l'enregistrons avec bien du plaisir.

La Société de médecine, dans sa dernière séance, a voté, à l'unanimité des membres présents, de prendre l'initiative et le patronage d'un congrès médico-chirurgical, qui se tiendra à Lyon dans les derniers jours du mois d'octobre 1894, et qui coïncidera avec les fêtes universitaires qui auront lieu à l'inauguration du palais des Facultés des lettres et de droit et de la clôture de l'Exposition.

Une commission sera chargée de l'organisation de ce congrès.

Nous constatons seulement que ce Congrès est dû à l'initiative des médecins-chirurgiens eux-mêmes, et non à celle de la commission qui siège à l'Hôtel-de-Ville. Mais, du moment que le résultat est acquis, nous sommes satisfait.

## LA SCULPTURE A L'EXPOSITION

INDÉPENDAMMENT du vaste emplacement réservé à l'horticulture, sur les berges du lac, nos horticulteurs lyonnais vont avoir à peupler des massifs, à décorer luxueusement le large rectangle qui, de la grande Coupole, va jusqu'à l'entrée du Parc.

Ne craint-on pas que ces jardins — quelque entretien qu'on en ait — ne pèchent par uniformité et que, pour si réjouissante que soit la vue d'un parterre fleuri, la trop grande étendue, la trop parfaite rectitude des lignes n'engendrent la monotonie?

Bien entendu, les horticulteurs lyonnais feront des prodiges et mettront à profusion les plantes les plus rares en une disposition des plus artistiques. Nous croyons qu'il y aurait mieux à faire que cela. Pourquoi donc ne ferait-on point, dans ces jardins même,

lisation dont elle était le but, ne devait pas compter avec un budget inférieur à six ou sept millions.

Pour pouvoir rémunérer une pareille dépense par le concours des exposants et celui des visiteurs, il ne fallait pas moins qu'une grande ville comme Lyon, la vraie capitale industrielle de la France et incontestablement la capitale de toute la vaste et riche région du Sud-Est, aux portes de la Suisse, de l'Italie, de l'Auvergne, de la Bourgogne et du Dauphiné, à quelques heures des départements méridionaux et de la Méditerranée. Douze lignes ferrées convergent, par six grandes gares, vers cette cité exceptionnellement active que le Rhône et la Saône mettent en communication par une voie économique avec toute la région du Nord et toute la région du Sud, et que quatorze lignes de tramways ou de chemins de fer funiculaires arrivent à peine à desservir. Il est incontestable que, dans une ville pareille, au cœur de la grande ligne ferrée de Londres à Nice, le moindre événement, la moindre fête doit attirer et attirer une affluence extraordinaire d'étrangers. A plus forte raison, il en sera de même quand il s'agira d'une grande Exposition où les éléments régionaux suffiraient à eux seuls pour constituer un attrait de premier ordre. Tout autour de la ville, dans un rayon restreint, des sites admirables.

(A suivre).



une exposition de sculpture? Et nous expliquons tout de suite le pourquoi de notre désir.

On a, pour les peintres lyonnais, certaines attentions, trop peu nombreuses encore à notre sens; mais la malheureuse sculpture, en toute occasion, est reléguée au dernier plan. On organise des expositions des Beaux-Arts où la sculpture ne paraît que comme un vulgaire *post-scriptum* à une lettre étincelante d'esprit. Cette indifférence incompréhensible pour une section artistique des plus intéressantes est absolument condamnable. Il y a, à Lyon, tout un noyau d'artistes éminents pour lesquels la moindre satisfaction serait un précieux stimulant : les Aubert, les Bailly, les Devaux, les Fontan, les Gravillon, les Millefaut, les Pagny, etc..., sont tous gens à produire des œuvres intéressantes, remarquables, et nous croyons que si on leur en facilitait les moyens, ils pourraient préparer, pour l'an prochain, quelques statues, quelques groupes ou quelques fontaines qui ajouteraient un énorme attrait aux jardins qu'on va créer vers l'entrée principale.

La chose serait bien simple à faire, et c'est justement pour cela qu'on aura peut-être de la peine à obtenir qu'elle entre dans le domaine de l'exécution.

On distribue de larges crédits à différentes branches de l'industrie, à différents syndicats ouvriers — et l'on fait en cela d'excellente besogne; — mais il nous paraît que la situation des sculpteurs est tout aussi intéressante et qu'il serait de toute justice de leur accorder d'importantes subventions.

Mettez donc 20 ou 30.000 francs à la disposition des huit ou dix sculpteurs lyonnais capables d'ajouter quelque chose au renom artistique de notre ville; laissez leur le champ libre, et vous verrez que leur imagination enfantera des conceptions originales, que leur talent transformera en des œuvres qui honoreront à la fois leurs auteurs et notre ville, et qui ne seront pas l'un des moindres attraits de notre Exposition.

LEBRONZE.

## L'ÉCLAIRAGE A L'EXPOSITION

On a longuement discuté sur le point de savoir si l'Exposition resterait, le soir, ouverte au public, et l'on a résolu le problème par l'affirmative. On a excellemment agi car, durant l'été, notre Parc est bien le seul endroit où l'on puisse faire provision à la fois d'air et de fraîcheur. Ce n'est pas qu'en principe la question soulève des difficultés; non, chacun était convaincu qu'il y aurait une foule tout aussi considérable de 8 h. à minuit que dans la journée, et l'on était persuadé que les promenades nocturnes auraient, pendant l'estivale saison, un charme particulier. Mais, pour permettre l'accès dans le Parc, il fallait naturellement permettre l'entrée dans la coupole et dans les différentes constructions, d'où une nécessité d'éclairage qui se traduisait par un chiffre assez respectable : UN MILLION!

On conçoit que M. Claret ait hésité quelque temps devant un aussi fort engagement et l'on ne peut, aujourd'hui, que le féliciter de cette preuve nouvelle de la confiance absolue qu'il a dans la réussite de son œuvre.

Comme il y a fagot et fagot, il y a éclairage et éclairage; et celui dont on étudie le système pour notre Parc de la Tête-d'Or laissera bien loin derrière lui tout ce qu'on aura tenté jusqu'à ce jour — y compris l'Exposition de Paris en 1889, pour laquelle le dôme central seul était ruisselant de lumière.

L'éclairage qu'on prépare, ici, sera une véritable débauche de clarté, et l'on s'en rendra compte aisément lorsqu'on saura qu'une force de 2.000 chevaux actionnera 20.000 lampes à arc; 500 chevaux, fournissant 5.000 lampes, seront réservés à la grande Coupole.

Le sacrifice pécuniaire consenti est considérable, mais c'est le cas, ou jamais, d'affirmer que le résultat sera brillant.

Laurent CHAT.

## NAVIGATION et SAUVETAGE

Nous savions depuis quelque temps déjà que le groupe de Navigation et Sauvetage cherchait à créer une exposition, qui ne fut pas une banale reproduction de ce que d'autres villes ont pu faire déjà. La tâche était ardue, mais le dévouement de chacun faisant naître mille idées diverses, il aurait été bien étonnant que dans ce lot on ne trouvât pas matière à une exposition originale.

Rassembler des canots, des bateaux, des gabares peut-être, n'est pas offrir aux visiteurs un attrait bien irrésistible ni bien nouveau; il fallait trouver autre chose et l'un des plus sympathiques organisateurs a fait décider, par l'administration de l'Exposition, la mise en pratique d'une innovation excellente.

On reconstituera l'histoire du canotage, et cette revue rétrospective ne manquera pas d'exciter un réel intérêt.

On sait que, jadis, les barques de promenades étaient décorées de pavillons multicolores, très originaux, aux dessins variés et aux formes innombrables. Rassembler en un seul lieu une certaine quantité de ces fanions dispersés aux quatre coins de la France ne sera point chose facile, mais le zèle et l'activité du promoteur de cette idée auront grandement raison des difficultés qu'il pourra rencontrer. Personne, jusqu'ici, pas plus à Paris en 1889 qu'ailleurs, n'avait songé à réunir ces derniers vestiges d'un sport qui, aujourd'hui, est entré dans les mœurs à ce point que chacun s'y intéresse, parce qu'il est un exercice éminemment hygiénique en même temps qu'il offre une distraction saine et agréable à ses adeptes.

Cette reconstitution historique aura donc un succès certain et sortira de la banalité conventionnelle qui sévit trop souvent dans les expositions.

## LA XX<sup>e</sup> FÊTE FÉDÉRALE

Le Comité d'organisation de la XX<sup>e</sup> Fête fédérale dépense la plus louable activité; aussi arrive-t-il, dans un temps relativement restreint, à des résultats nombreux et excellents.

Le Comité de Permanence a présidé récemment, à Paris, le 41<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Sociétés de gymnastique de France. Le bureau, dont les membres sont lyonnais, était formé de MM. Parmentier, président de l'Union; J. de la Perrière et J. Grosset, vice-présidents; Kœnig, secrétaire général; Chanal, secrétaire; Mège premier vice-président de l'organisation; la délégation a rencontré à Paris le plus charmant, le plus cordial accueil.

M. Parmentier, dans une très spirituelle allocution, conquiert tous les suffrages et plaide la cause de Lyon avec une chaleur communicative qui se traduit par des applaudissements et par des promesses nombreuses de participation. Ce discours, que son auteur termine par ce double cri : *Vive la France! et Vive la Gaieté française!* produit une excellente impression. Puis c'est M. Kœnig, secrétaire général, qui donne connaissance d'un remarquable rapport, vivement applaudi, sur la revision du règlement de la Commission technique, et d'un travail très approfondi sur la nécessité d'un recensement annuel des forces gymniques.

Une étude plus complète de ces différents travaux sortirait du cadre de notre journal, et nous laissons à notre confrère le *Gymnaste* le soin de lui donner toute l'extension qu'ils méritent. Mais nous tenions à montrer combien le Comité de Lyon prenait à cœur sa mission, avec quel dévouement il la poursuivait.

Un premier résultat — et très brillant — vient de couronner ses efforts. En effet, c'est à peine si l'avis officiel du concours est déjà lancé, c'est à peine si la date 13, 14 et 15 mai 1894, est connue, que déjà 108 sociétés ont donné leur adhésion à la Fête fédérale de 1894. Nous publions plus loin la liste de ces 108 sociétés et nous félicitons chaudement les dévoués membres des Comités de Permanence et d'Organisation, du zèle dont ils font preuve et des résultats qu'ils ont conquis.

Mais ce n'est pas tout, et l'effort de nos amis s'est porté en même temps sur la France et sur l'étranger, et avec un égal succès.

On se souvient de la magnifique fête gymnique donnée, l'an dernier, au Grand-Théâtre, et où la *Bourgeoise*, de Lausanne, fit admirer sa vaillance, sa force et sa discipline. Cette rencontre amicale avait motivé, en retour, une invitation faite aux Sociétés lyonnaises pour qu'ils assistent, au mois d'août dernier, au concours Cantonal-Vaudois. De ces deux étapes est née une entente effective et cordiale entre la Suisse et Lyon et M. Kœnig, dans le discours qu'il fut appelé à prononcer à Lausanne, ne manqua pas de convier verbalement, par anticipation, nos voisins les Suisses aux Fêtes que Lyon organiserait pendant l'Exposition. C'était planter très habilement des jalons qui, aujourd'hui, portent leurs fruits.

On a donc convoqué la Société fédérale suisse et toutes les Sociétés cantonales qui viendront en grand nombre disputer vaillamment les prix à leurs rivaux dans une lutte courtoise;

On a invité également les groupes de gymnastique de diverses Ecoles russes, et l'on a le ferme espoir que quelques-uns participeront au concours;

M. Cuperus, président de la Fédération belge, a assuré le concours de différentes sociétés;

M. Podlipny, député des jeunes Tchèques, qui avait conduit à Nancy une délégation des Sokols, a promis la participation des Sokols de Bohême, de Croatie et de Carniole; enfin, les sections luxembourgeoises et hollandaises et la Société des Tchèques de Paris.

La Fête-Concours de mai 1894 s'annonce sous les plus favorables auspices et, avec des ressources relativement peu importantes, le Comité d'organisation de la XX<sup>e</sup> Fête fédérale aura donc ajouté aux fêtes de l'Exposition un attrait considérable.

Voici maintenant les noms des 108 Sociétés adhérentes (première liste) :

1. Alouette des Gaules. — 2. Avenir de Vichy (Allier). — 3. Union Patriotique des Lilas (Seine). — 4. La Stéphanoise de Saint-Etienne. — 5. Chasseurs Nancéens, Nancy. — 6. Indépendante de Cette. — 7. Gymnase Civil de Valence. — 8. Gaillarde de Brive (Corrèze). — 9. Société Gymnastique d'Arras. — 10. La Bigourdane de Tarbes. — 11. L'Union de Charenton, St-Maurice. — 12. La Patriote, Cherbourg. — 13. L'Imprimerie Oberthur, Rennes. — 14. La Bastidienne de Bordeaux. — 15. La Féroise à la Fère (Aisne). — 16. Le Réveil de Lagny (S.-et-M.). — 17. Le Sport Nancéen, Nancy. — 18. Union Arbresloise de l'Arbresle. — 19. La Française de Bordeaux. — 20. L'Espérance de Baume-les-Dames. — 21. Bordeaux-Longchamps. — 22. Enfants de la Dordogne de Périgueux. — 23. La Bragarde de St-Dizier (Hte-Marne). — 24. Société de Ruelle Charente. — 25. Société de Thizy. — 26. Légère de Lure (Hte-Saône). — 27. Avant-Garde de Rouen. — 28. Blidéenne de Blidah (Algérie). — 29. Espérance de Saint-Etienne. — 30. Vaillante de Bourges. — 31. La Patrie, Boulogne-sur-Seine. — 32. La Nationale de Paris. — 33. Société du Raincy (S.-et-O.). — 34. Vigilante de Rennes. — 35. La Thiernoise de Thiers. — 36. L'Avenir de Carcassonne. — 37. La Fraternelle de St-Etienne. — 38. L'Espérance de Nuits (Côte-d'Or). — 39. Lutèce de Paris. — 40. Union Sarthoise, Le Mans. — 41. Instituteurs de la Seine, Paris. — 42. La Noyonnaise, Noyon. — 43. La Chaumontaise de Chaumont. — 44. La Patriote de Troyes (Aube). — 45. Nogentaise de Nogent (Hte-Marne). — 46. Quand-Même, Port à l'Anglais (Seine). — 47. Enfants du Havre (pupilles). — 48. La Gauloise de Bordeaux. — 49. La Salinoise de Salins. — 50. Pro Patria de Paris. — 51. Avenir de Marnaval (Haute-Marne). — 52. Sans-Souc de Paris. — 53. Alsacienne-Lorraine de Paris. — 54. Française de Besançon. — 55. Parisienne de Paris. — 56. Fraternelle d'Argenteuil (S.-et-O.). — 57. Patriote de Charlieu. — 58. Société de Limoges. — 59. Espérance de Stains (Seine). — 60. Avenir du 19<sup>e</sup> arrond. de Paris. — 61. Remember de Bourg-la-Reine (Seine). — 62. Nemausa de Nîmes. — 63. Beaucourtoise de Beaucourt (territoire de Belfort). — 64. Ancienne de Paris. — 65. Phocéenne de Marseille. — 66. Patrie et Liberté de Courbevoie (Seine). — 67. Société de l'Hérault, Montpellier. — 68. Espérance de Ligny (Meuse). — 69. Gallia de Bois-Colombes (Seine). — 70. Patrie de Saint-Maixent (Deux-Sèvres). — 71. Club gymnastique d'Alger. — 72. Concorde d'Oran. — 73. Espérance de Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.). — 74. Honneur de Douai. — 75. Mirecurtienne de Mirecourt (Vosges). — 76. Patriote de Niort. — 77. Annoncéenne d'Annonay. — 78. Société d'Arcahon. — 79. Enfant de la Loire de Roanne. — 80. France de Nice. — 81. Patriote de Seloncourt (Doubs). — 82. Amis Réunis de Choisy-le-Roi. — 83. Avenir de la Ville-Gozet de

Montluçon. — 84. Patriotes Rislois de Pont-Audemer. — 85. Cambrésienne de Cambrai. — 86. Jeunesse Sènonaise de Sens. — 87. Nivernaise de Nevers. — 88. — Châtillonnaise de Châtillon (Côte-d'Or). — 89. Méruvienne de Méru (Oise). — 90. Côte-d'Or de Beaune. — 91. Patriote de Saint-Chamond. — 92. Ancienne de Reims. — 93. Union de St-Gaudens. — 94. Etincelle d'Amplepuis. — 95. Gauloise de Montbéliard. — 96. Grayloise de Gray. — 97. Arvernoise de Clermont-Ferrant. — 98. Avenir de Romilly (Aube). — 99. Renaissance de Reims. — 100. Réforme de Paris. — 101. Libérale de Paris. — 102. (21 Bar-le-Duc). — 103. Vaillante de Clichy. — 104. Fraternité de Bordeaux. — 105. Les Toulousains. — 106. La Patriote d'Alger. — 107. En Avant, de Paris. — 108. Les Patriotes du Roussillon, Perpignan.



## L'EXPOSITION

ET LA

### Publicité hors Lyon

Voici que différents journaux commencent à s'occuper de l'Exposition de Lyon; ce symptôme est heureux, et nous espérons que cette publicité encore restreinte est le point de départ d'un mouvement général qui donnera les meilleurs résultats.

Grâce à nos relations particulières avec l'Espagne et avec la Russie, *la Vanguardia*, *la Publicidad*, *El Eco de Cartagena*, ainsi que les *Nouvelles*, ont publié plusieurs articles favorables à l'œuvre lyonnaise.

Divers journaux parisiens ont aujourd'hui ouvert leurs colonnes à des articles qui font ressortir l'importance de notre Exposition: Hier, c'était le *Journal des Débats*; aujourd'hui c'est la *Liberté* qui trace les grandes lignes du programme qu'on entend suivre à Lyon et qui conclue de cette façon :

A tous les points de vue donc, même à celui de l'art des constructions, l'Exposition de Lyon est une entreprise considérable qui mérite d'être encouragée par le concours empressé des producteurs, l'affluence des visiteurs et la bienveillance de la presse qui s'inspire des grands intérêts du pays.

De New-York, nous trouvons, dans le *Courrier des Etats-Unis*, un article que nous reproduisons *in-extenso*. Il est des choses qu'on ne saurait trop redire et qui auront une action plus considérable, sur certains de nos compatriotes, parce qu'elles auront été avancées par un organe étranger peu suspect, par conséquent, de complaisance pour M. X... ou M. Z... et, par cela même, jugé peut-être plus indépendant, moins intéressé que nous à une œuvre qui, en somme, nous touche de très près.

Voici cet article, qui a paru sous ce titre :

#### L'Exposition de Lyon.

La ville de Lyon annonce une Exposition internationale pour 1894, c'est l'année prochaine; et l'année prochaine voici que nous y touchons. Or, de cette exposition de Lyon, jusqu'ici l'on n'en a guère parlé. Il est temps cependant, il est utile qu'on en parle. Lyon n'est pas seulement la seconde ville de France, c'est le centre d'une région dont le rayon ne mesure pas moins de 150 kilomètres, et qui honorerait n'importe quelle nation par l'ardeur, l'ingéniosité, l'esprit pratique et la valeur morale de ses habitants. Ces habitants sont gens pondérés, qui savent mûrir leurs projets et les exécuter avec hardiesse et ténacité. Dans ses Lettres Persanes, Montesquieu fait à l'un de ses personnages : « le beau mérite de parler de ce qu'on sait », les Lyonnais estiment que ce mérite est suffisant; ils ne parlent que quand ils ont appris; mais quand ils ont parlé, ils agissent. Voici qu'ils nous ont promis une

exposition; soyez sûrs qu'il vaudra la peine d'aller à Lyon en 1894.

De cette exposition qui sera internationale et universelle, deux choses dépasseront assurément tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

La première sera l'exposition de l'industrie lyonnaise proprement dite.

Lyon est une immense ville manufacturière, elle est connue surtout par son industrie de la soie; elle révélera au monde étonné qu'elle excelle dans plusieurs genres. Quant à son industrie de la soie, on la verra là dans son cadre, et ce cadre est vaste. A Paris, dans les expositions universelles, on ne fait voir que les résultats, à Lyon, on assistera à toutes les transformations. Il y aura une galerie où l'on montrera, comme le légendaire lapin qui devient chapeau, toutes les étapes de la fabrication de la soie, depuis le dévidage du cocon, jusqu'aux derniers apprêts de l'étoffe. Des milliers de petits industriels, que les frais d'une exposition à Paris effraient, se feront un devoir d'exposer dans leur ville natale; on verra de belles choses.

Le second clou de l'Exposition de Lyon sera l'exposition coloniale, qui a été conçue par des commerçants, des industriels, des banquiers, en un mot par la Chambre de Commerce. On étonnerait peut-être bien des gens, en leur disant que Lyon est un des plus puissants et des plus actifs centres coloniaux. Allez en Algérie, allez en Tunisie, au Tonkin et à Madagascar, vous trouverez des Lyonnais ou des capitaux lyonnais engagés dans les entreprises les plus variées. Cela étant, rien d'étonnant à ce que la Chambre de Commerce de Lyon renferme des hommes compétents dans les questions coloniales; son programme le montre bien.

Elle a commencé par s'adresser à toutes les colonies : à l'Algérie, à la Tunisie, à l'Indo-Chine, etc. Au lieu d'un immense palais des colonies, où devaient s'entasser pêle-mêle les produits confondus de toutes les régions, elle montrera des pavillons distincts : pavillon de l'Algérie, pavillon de la Tunisie, pavillon de l'Indo-Chine, etc. Dans ces pavillons, d'un aspect architectural en même temps que d'une raisonnable étendue (celui de l'Algérie a plus de 2.000 mètres couverts et celui de l'Indo-Chine plus de 1.800), elle a fait la part de l'art et la part du commerce.

De là peuvent sortir des résultats sérieux; développement des affaires présentes, groupement de personnes et de capitaux pour des affaires futures, et enfin prise de contact avec le monde du commerce, du crédit pour la grande exposition de la fin du siècle. A cet égard, on peut dire que Lyon 1894 est comme la répétition générale de Paris 1900.



## CHRONIQUE DES EXPOSITIONS

### Nîmes.

Nous recevons la communication suivante : Une Exposition Internationale d'Alimentation, du Matériel de production et des Beaux-Arts s'ouvrira à Nîmes le 17 décembre prochain, dans les grands et vastes locaux situés rue Régale, rue de la Violette et rue de l'Aspic, au Centre de la ville, près l'Hôtel de Ville, de la Bourse et de l'Esplanade, entourés des principaux Monuments antiques et modernes : les Arènes, la Maison carrée, la Cathédrale, le Théâtre, les Halles Centrales, le Palais de Justice.

Nîmes est une des plus agréables villes du Midi de la France, à quarante kilomètres de la Méditerranée, reliée par une ligne de chemin de fer.

Nîmes est la ville de France la plus riche en monuments antiques.

Nîmes possède les plus importants Marchés de Bestiaux, de Vins et de 3/6 du Midi.

L'exposition est le meilleur moyen de propagande quand elle est bien comprise.

Instruction pour le visiteur, 2<sup>e</sup> Rapport fructueux par les relations nouvelles créées à l'exposant, soit à l'intérieur soit à l'extérieur du pays.

Pour atteindre ce but, il fallait une belle ville, riche et prospère; il fallait l'hiver, cette période fructueuse pour le Commerce qui précède les fêtes de Noël et du Nouvel an.

Des concours spéciaux seront organisés. Un grand concours culinaire clôturera la série.

Les journaux et revues artistiques, agricoles et d'alimentation, exposeront hors concours et recevront un diplôme de participation.

La Presse, sans distinction de parti, recevra le meilleur accueil pour tous renseignements dont elle aura besoin.

Certain de la réussite et de voir les exposants satisfaits des efforts qui seront faits pour eux.

Le Commissaire général,  
J. BRUNEL.

## Nos Industries lyonnaises

(3<sup>e</sup> Article).

Nous écrivions, dans un récent numéro, que la Compagnie du Gaz de Lyon devrait réunir, dans un pavillon spécial, toutes les inventions nouvelles concernant l'emploi du gaz.

Un projet semblable a été conçu par MM. Bugnod et Garnier et les plans ont été dressés par les soins de MM. Bouilhères et Teisseyre, architectes de l'Exposition Coloniale.

Le but de ce projet était de grouper dans une même enceinte les fabricants d'appareils à gaz dans toutes ses applications d'Eclairage, de Chauffage, de Cuisine, de Force et de Ventilation.

L'aspect général de ce pavillon aurait été celui d'une maison bourgeoise avec sous-sol pouvant recevoir moteurs à gaz et chauffages industriels; au rez-de-chaussée, dans une vaste rotonde, auraient trouvé place les articles d'éclairage, de chauffage, de cuisine de chacun des exposants; au premier et deuxième étages, salon, salle à manger, chambre, salle de billard, fumoir, salle de bains, cabinet de toilette, avec les applications pratiques du gaz appropriées à chacune de ces pièces.

Si ce pavillon du Gaz avait trouvé l'appui qu'on pouvait espérer des sociétés gazières de notre ville, nul doute qu'il n'eût obtenu le même succès que celui qui figurait en 1889, au Champ de Mars, et qui fut un des clous de l'Exposition universelle de Paris.

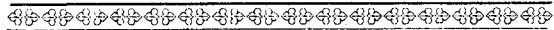
Ce projet aurait coûté 30 à 40.000 francs, soit environ huit fois moins que le Palais de l'Industrie du Gaz de 1889.

### GRILL ROOM

Un projet qui aurait été le corollaire du Pavillon du Gaz et qui se réaliserait avec ou sans le secours des Compagnies de Gaz, sera le *Grill Room*, genre de restaurant à la mode anglaise, où toute la cuisine se fera visiblement sur un grand appareil à gaz,

grillades de viandes ou de poissons, rôtis à la broche, café distillé dans un immense percolateur dont la chaudière sera chauffée par un puissant brûleur avec becs bunsens, lavage et repassage du linge de table, etc., etc.

Dans la salle à manger on servira des déjeuners et dîners à des prix absolument abordables, et chacun des consommateurs pourra se convaincre que la cuisine faite avec le gaz est aussi savoureuse et aussi agréable que faite au charbon ou au bois. Cette application de la cuisine au gaz faite en grand, pour la première fois, en France, permettra de dissiper des préjugés encore trop répandus.



### Pour la Réforme de l'Orthographe

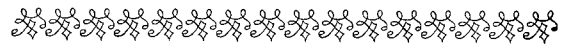
D'APRÈS quelques journaux, l'Académie semble se décider à entreprendre la réforme de l'orthographe. Mais si l'on en juge par les protestations que publient la plupart des académiciens absents lors du vote du principe de la réforme, on est porté à croire que les simplifications, s'il s'en fait, ne seront ni bien nombreuses ni bien radicales, de façon qu'elles ne constitueront que de nouvelles anomalies analogues à celles que l'Académie a créées dans ses éditions précédentes, et mécontenteront tout le monde, les uns à cause de l'adoption du principe, les autres à cause de son insuffisante application. De plus, ces réformes partielles n'ayant force de loi que lorsque paraîtra la nouvelle édition du Dictionnaire que l'Académie prépare avec une si sage lenteur, elles ne profiteront guère qu'à nos arrière-neveux, et d'ici-là, nos écoliers et nos maîtres continueront de perdre un temps précieux à éplucher des vétilles orthographiques, à approfondir des étymologies aussi inutiles qu'antiques, pendant que notre langue, conservant toutes ses difficultés pour les étrangers, verra de plus en plus se réduire son domaine, eu égard à l'expansion d'autres langues plus assimilables.

Le grand mouvement qui s'est produit ces dernières années en faveur de la réforme de l'orthographe française semble cependant mieux mériter qu'un avortement ridicule, et devoir aboutir à quelque chose de plus qu'à quelques réformes tout à fait insignifiantes.

La réforme normale et complète, désirée par tant d'esprits éclairés, et qui servira à un haut degré tous les intérêts de la France, ne sera jamais faite par l'Académie, ce greffier de l'usage, imbu de l'esprit de conservation, qui considère l'orthographe actuelle comme la dernière des aristocraties, le peuple ne pouvant point, dans ses sept ans de scolarité, se rendre maître de toutes les sottises de difficultés qu'elle présente. Et cependant, la langue n'est-elle pas le patrimoine commun par excellence, la connaissance qui est comme le pain de communion de tous les enfants d'une même patrie? Comme toutes les choses de première nécessité, elle doit donc, à tout prix, être mise à la portée du plus grand nombre, se démocratiser, et devenir vraiment populaire dans son vêtement comme elle l'est déjà dans ses sons.

L'Académie en étant incapable, qui fera cette réforme devenue nécessaire, qui la fera dans un sens vraiment national? Il n'y a qu'une solution ayant le sens commun: organiser un congrès pour la réforme de l'orthographe française, congrès qui pourrait avoir lieu avantageusement à Lyon lors de l'Exposition que prépare cette ville pour 1894. Ce Congrès mettrait au jour, étudierait, imposerait à l'attention publique tous les projets d'amélioration, d'ensemble ou de détail, inspirés par les divers degrés de l'esprit de réforme, depuis la nuance conservatrice jusqu'à l'amour du « fonétisme » le plus pur. La question ainsi élucidée, une commission nommée par le Ministre de l'Instruction publique (et composée de préférence de personnes parlant un bon français courant, ne sachant ni latin ni grec, afin de juger à un point de vue sainement français), réunirait en corps de doctrine les résolutions du Congrès, dont l'application serait ordonnée dans toutes les écoles primaires, dès que cette commission aurait achevé son travail. — Ce qui s'est déjà fait en Allemagne et en Espagne peut bien se faire en France, puisque le mot « impossible » n'est pas français.

C. MONTILLET.



## BIBLIOGRAPHIE

**Grand Almanach français** illustré, publié par le **Musée des Familles** pour l'année 1894 (Librairie CH. DELAGRAVE, Paris).

Ce beau volume, le sixième de la collection, vient de paraître: il est, peut-être, supérieur encore à ses devanciers. C'est une espèce d'encyclopédie où les sujets les plus variés sont traités par les auteurs les plus aimés du public. Romans, notices historiques ou scientifiques, anecdotes, articles de vulgarisation, bons mots, origine des coutumes et des locutions, conseils utiles et recettes. Citons au hasard: Les tribunaux comiques de Jules Moineaux, la Science en famille de Louis Balthazard, les articles divers de A. Genevay, Léouzon-le-Duc, Georges Courteline, Eugène Muller, Carmen Sylva, etc. Disons aussi que de belles et artistiques gravures ajoutent à l'intérêt du texte en en complétant les enseignements. Signalons enfin le jeu si intéressant du Grand Horoscope et loterie fin de siècle qui va offrir encore cette année à bien des réunions hivernales le plus heureux moyen de plaisante distraction intime.

Ce beau volume de 400 pages grand format, édité avec luxe, est cependant d'un bon marché incroyable, car il ne coûte que 1 fr. 50 (franco 2 fr.).

### VOS MOUSTACHES TOMBENT-ELLES ?

Voulez-vous éviter les dangers de l'emploi du fer à friser ?

Employez la **CZARINE**

Ce produit, dont le parfum est très subtil, est en vente chez M. SANLAVILLE, coiffeur-parfumeur, 25, place de la Comédie, Lyon.

### OFFICE DES

## BREVETS D'INVENTION

Français et Étrangers

(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

**P. BROCARD**, Ingénieur, Expert près les Tribunaux  
34, rue Ferrandière, Lyon

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

## GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans  
aller visiter la Maison

**F. MUSY**

71, Chemin de Baraban, 71  
(près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

## SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor  
(Monplaisir-Lyon)

## PRIX DES PLAQUES

|        |        |        |        |        |        |        |       |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|
| 9x12   | 9x18   | 11x15  | 12x16  | 13x18  | 12x20  | 15x21  | 15x22 |
| 3 fr.  | 4 fr.  | 4 fr.  | 4.20   | 4.50   | 5 fr.  | 6.75   | 7 fr. |
| 18x24  | 21x27  | 24x30  | 27x33  | 30x40  | 40x50  | 50x60  |       |
| 10 fr. | 14 fr. | 18 fr. | 22 fr. | 32 fr. | 55 fr. | 80 fr. |       |

## PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE D'ARGENT  
pour l'obtention d'épreuves positives  
par  
NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS  
DIAMIDOPHÉNOL  
SULFITES DE SOUDE  
Anhydre et cristallisé.  
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS  
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

**GUILLEMET** + Membre du Jury. Hors-concours  
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes  
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1<sup>re</sup> classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,  
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

## MANUFACTURE D'APPAREILS

Pour le GAZ et L'ÉLECTRICITÉ

Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

**BUGNOD & GARNIER**

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLEX.

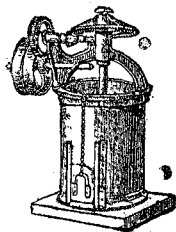
**J. DELACQUIS**

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON-  
NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système  
Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâ-  
chefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à  
mortier, voies portatives, wagonnets, monte-cha-  
rges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte,  
réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à ma-  
nage pour l'arrosage, pompes à main de tous systè-  
mes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir  
à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'in-  
dustrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

Immeuble et Propriété 2.000 mè-  
tres environ  
s'exploite café-restaurant, jardin,  
terrasse, jeux de boules. Le tout  
bien agencé. P. 32.000 fr.

Immeuble à Saint-Just quatre éta-  
ges sur ca-  
ves voûtées pierre et pise, 30 pièces,  
6 fenêtres façade. Prix 37.000 fr.  
Rap. net, 2.000 fr.

A vendre près gare, propriété com-  
posée de maison d'habita-  
tion, 3 pièces, écurie, fenil et cave,  
plus 28 ares séparés, complanté en  
asperges et vignes. Rapport annuel,  
1.000 fr. Pr. 10.000 fr.

Vaste Propriété de rapport et d'a-  
grément, à la Pape,  
1 hectare 1/4 environ, vignes, ar-  
bres à fruit, aspergères, droit de  
pêche et chasse gardée. P. 40.000 f.

Propriété à Fribourg (Suisse), mai-  
son de 12 pièces, cons-  
truction moderne, 2 maisons de fer-  
mier, moulins, scieries, forte chute  
d'eau, prés et terres, forêts. Rap. net  
6.500 fr. Prix, 130.000 fr.

## AGENCE DUFFET

7, place des Jacobins, Lyon

VENTE DE FONDS DE COMMERCE  
PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

Cabinet d'affaires à Marseille. Prix,  
10.000 f. Bénéf.  
6.000 f.

Distillerie région Rhône, ville ou-  
vrière très importante.  
Pr. 9.000 f. 1/2 de sa valeur. On peut  
trippler les affaires.

Grand Bazar à vendre, ville impor-  
tante (Loire). A Lyon.  
3 autres bazars donnant gros bénéf.

Affaire unique p. 1/2 rentier. Fabr.  
de stores sans con-  
naissance spéciale. 6.000 f. net p. an.

Belle Epicerie ancienne clientèle sé-  
rieuse, passe 100 pié-  
ces quite décès de la dame. Prix,  
6.000 f. Belle occasion.

Hôtel affaire très avantageuse, ville  
importante du centre, fréquen-  
tée par MM. les voyageurs de com-  
merce. Prix, 350.000 f.

Rien à risquer en achetant Bureau  
dépendant de l'administration  
avec 5.000 f. Rapport net, 3.000 fr.  
Affaire avantageuse.

Bureau administratif, existence 115  
ans, 6 fortunes. Fait 6 à  
8 000 f. bénéf. net p. an. Pas de perte  
possible. Tout payé 1 mois d'avance  
avec 10.000 f. comptant.

Vienne Café-Billard, matériel mar-  
bre. Tenu 3 ans par vendeur.  
Fait 35 f. Loy, 900 f. Cesse commerce.

Immeuble rapport net, 2.700 fr. Pr.  
24.000 f.  
AUTRE, sur quai. Rap. 1.500 f.  
Pr. 27.000 f.

AUTRE. Rapport net, 1.500 fr.  
Pr. 25.000 f.

CROIX-ROUSSE, Rap. net, 770 f.  
Pr. 11.000 f.

SUR HOSPICES. Rap. 1.000 f.  
Pr. 7.000 f.

## OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la  
représentation générale des commerçants et industriels à  
l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives  
à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la repre-  
sentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la  
remise en gare des objets à exposer.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne)

Assurances de valeurs mobilières,  
Amortissement  
d'emprunts,  
Prêts  
hypothécaires  
Dotations  
pour  
les enfants.

**FINANCIÈRE**

Reconstitution de tout capital,  
Amortissement de  
capitaux,  
Rentes  
viagères,  
Retraite  
pour  
la vieillesse.

**PRÉVOYANCE**

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux  
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON

TARIF A. — Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr.  
— Six répartitions de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars,  
10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

NOTA. — Par une com-  
binaison spéciale, toute  
personne peut, moyennant  
un versement unique de  
mille francs, s'assurer à  
elle et aux siens un capi-  
tal de cinquante mille  
francs, et par un ver-  
sement unique de deux  
mille francs, s'assurer  
cent mille francs.

| VERSEMENTS MENSUELS      | ou versement unique comptant | Donne droit à | Et assure un capital de |
|--------------------------|------------------------------|---------------|-------------------------|
| 1 <sup>re</sup> 00 mois  | 25 fr.                       | 500           | 500 fr.                 |
| 2 <sup>de</sup> 00 mois  | 50                           | 100           | 1.000                   |
| 3 <sup>de</sup> 00 mois  | 75                           | 150           | 1.500                   |
| 4 <sup>de</sup> 00 mois  | 100                          | 200           | 2.000                   |
| 5 <sup>de</sup> 00 mois  | 125                          | 250           | 2.500                   |
| 6 <sup>de</sup> 00 mois  | 150                          | 300           | 3.000                   |
| 7 <sup>de</sup> 00 mois  | 175                          | 350           | 3.500                   |
| 8 <sup>de</sup> 00 mois  | 200                          | 400           | 4.000                   |
| 9 <sup>de</sup> 00 mois  | 225                          | 450           | 4.500                   |
| 10 <sup>de</sup> 00 mois | 250                          | 500           | 5.000                   |
| 11 <sup>de</sup> 00 mois | 275                          | 550           | 5.500                   |
| 12 <sup>de</sup> 00 mois | 300                          | 600           | 6.000                   |

Le Gérant : A. RIBAUD.